

1/ Quels sont tous les métiers soignants, socio-éducatifs ou médico-techniques, sur lesquels votre établissement rencontre des difficultés de recrutement ?

1 seule réponse par ligne

- ▶ Aide-soignant
- ▶ Infirmier en soins généraux
- ▶ Infirmier en anesthésie-réanimation → uniquement CH + CHU
- ▶ Infirmier de bloc opératoire → uniquement CH + CHU
- ▶ Infirmier en pratique avancée → uniquement CH + CHU + CHS + Personnes âgées
- ▶ Encadrant d'unité de soins

- ▶ Masseur Kinésithérapeute
- ▶ Ergothérapeute
- ▶ Psychomotricien
- ▶ Orthophoniste
- ▶ Pédiacre podologue → uniquement CH + CHU + CHS + Personnes âgées
- ▶ Orthoptiste à uniquement CH + CHU

- ▶ Assistant social
- ▶ Accompagnant Educatif et Social (ex-AMP et AVS)
- ▶ animateur → uniquement Personnes âgées + Handicap + Enfance-famille
- ▶ Moniteur-éducateur
- ▶ Educateur technique spécialisé
- ▶ Educateur spécialisé
- ▶ Educateur sportif
- ▶ Educateur jeunes enfants → uniquement CH + CHU + CHS + Handicap + Enfance-famille
- ▶ Conseiller en économie sociale et familiale
- ▶ Responsable ou Encadrant socio-éducatif
- ▶ Psychologue

- ▶ Auxiliaire de puériculture à uniquement CH + CHU + CHS + Handicap + Enfance-famille
- ▶ Infirmier puériculteur à uniquement CH + CHU + Enfance-famille
- ▶ Sage-femme à uniquement CH + CHU
- ▶ Préparateur en pharmacie hospitalière à uniquement CH + CHU + CHS + Personnes âgées
- ▶ Manipulateur en électroradiologie médicale à uniquement CH + CHU + CHS
- ▶ Technicien de laboratoire médical à uniquement CH + CHU + CHS
- ▶ Assistant de régulation médicale à uniquement CH + CHU

- ▶ Médecin coordinateur Uniquement Personnes âgées
 - *Oui, souvent*
 - *Oui, de temps en temps*
 - *Non, jamais*
 - *Non concerné : ce métier n'existe pas dans mon établissement*

2/ Et parmi les métiers non soignants suivants, rencontrez-vous des difficultés de recrutement ?

1 seule réponse par ligne

- ▶ Secrétaire médicale
 - ▶ Agent de gestion administrative / secrétaire
 - ▶ Agent de restauration hôtellerie
 - ▶ Cuisinier
 - ▶ Agent de maintenance générale bâtiments
 - ▶ Agent de bionettoyage
- Oui, souvent
 - Oui, de temps en temps
 - Non, jamais
 - Non concerné : ces métiers n'existent pas dans mon établissement

2bis/ Rencontrez-vous des difficultés dans d'autres métiers non-soignants (informatique, finance, RH, qualité, électricien, chauffagiste, achats...)?

Réponse libre

Pour chacun des métiers où l'établissement rencontre des difficultés souvent ou de temps en temps en Q1

3/ Et pour chacun de ces métiers, combien de postes moyens étaient non-pourvus au 31/12/2022 (au moment du Bilan Social) au sein de votre établissement ?

Réponse numérique (0-100)

3bis/ Les postes non-pourvus en personnels soignants/éducatifs, ont-ils occasionné :

Plusieurs réponses possibles

- Une fermeture de lits
- Une fermeture d'unité(s) / de service(s)
- Une diminution du nombre d'admissions
- Une adaptation des modalités de prise en charge / accompagnement
- Autre : préciser

Si l'établissement rencontre souvent des difficultés de recrutement en Q1 sur au moins un métier
4/A votre avis, pour les métiers soignants et éducatifs, quelles sont les raisons principales de vos difficultés de recrutement ?

Plusieurs réponses possibles

- Manque de candidats
- Qualifications des candidats non-adaptées
- Conditions de travail (pénibilité, horaires...)
- Rémunération
- Situation géographique de l'établissement
- Je ne connais pas les causes réelles

4bis/ A votre avis, pour les métiers administratifs, techniques et logistiques, quelles sont les raisons principales de vos difficultés de recrutement ?

Plusieurs réponses possibles

- Manque de candidats
- Qualifications des candidats non-adaptées
- Conditions de travail difficiles (pénibilité, horaires...)
- Rémunération
- Situation géographique de l'établissement
- Je ne connais pas les causes réelles

5/ Pour pallier les difficultés de recrutement, quelles solutions adoptez-vous le plus souvent OU avez-vous mises en place dans votre établissement ?

Plusieurs réponses possibles

- Recours à l'intérim
- Réorganisation du travail
- Recours à des « faisant-fonction » ou à d'autres métiers que le métier souhaité
- Un plan d'attractivité / marque employeur
- Une augmentation des départs en étude promotionnelle
- Autre solution innovante (à préciser) :
- Aucune solution

6.1. Les candidats à l'embauche ou le personnel de votre établissement rencontrent-t-ils des difficultés pouvant freiner leur recrutement ou leur fidélisation, concernant :

Oui/Non pour chaque item

- Le transport domicile-travail (coût, horaires, distance...)
- Le logement (coût, accès au logement social, distance...)
- La garde d'enfants (coûts, horaires, absence de dispositif adapté...)
- D'autres difficultés éventuelles (à préciser) :

6.2. Quelles améliorations concrètes pourraient, en lien avec les collectivités, être utiles pour aider à répondre à ces difficultés :

Cocher les améliorations utiles

- Elargir l'offre de transport en commun
- Organiser du covoiturage
- Obtenir la gratuité des transports
- Aider à la recherche d'un logement
- Proposer des aides financières au logement
- Faciliter l'accès au logement social
- Faciliter l'accès à une offre de garde d'enfants d'horaires adaptés
- Faciliter l'accès à une offre de garde d'enfants proche de l'établissement
- Autre amélioration (à préciser) :

7/ Quel est le taux d'absentéisme de votre établissement déclaré dans votre bilan social ?

En 2019 : ____ %

En 2022 : ____ %

8/ Quel est le turn-over de votre établissement déclaré dans votre bilan social ?

En 2019 : ____ %

En 2022 : ____ %

La cartographie des métiers s'inscrit dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC). Avant de terminer ce questionnaire, nous avons quelques questions sur les pratiques de votre établissement dans ce domaine.

9) Dans votre logiciel RH, les métiers des agents sont :

Plusieurs réponses possibles

- affectés par rapport à la réalité du métier exercé
- affectés automatiquement par rapport au diplôme ou grade

10) Les métiers exercés dans votre établissement sont déclinés en fiches de poste ou fiches-emploi :

- Oui, en totalité
- Oui, en partie
- Non

11) Les entretiens professionnels sont réalisés annuellement pour :

- Tous les agents
- Plus de 3/4 des agents
- Plus de la moitié
- Moins de la moitié

11bis) Rencontrez-vous des difficultés dans le déploiement de l'entretien professionnel ?

- oui → précisez lesquelles ? (champ libre)
- non

12) Les informations recueillies lors des entretiens professionnels sont utilisées pour :

Plusieurs réponses possibles

- Construire le plan de formation
- Evaluer la valeur professionnelle des agents
- Gérer les carrières (avancement, promotion professionnelle, mobilité...)
- Autres (à préciser)

13) Pour anticiper les besoins en compétences de votre établissement et y répondre (recrutement, études promotionnelles, apprentissage...), quelles données et informations sont analysées au sein de votre établissement ?

Plusieurs réponses possibles

- Les taux de faisant-fonction
- Les pyramides des âges / les départs prévisionnels à la retraite
- Les difficultés de recrutement / les postes vacants (métiers en tension)
- Les évolutions des métiers (métier émergent, nouvelles pratiques, nouvelle réglementation...)
- Autres (*à préciser*)

13bis) L'ANFH a développé une offre à destination des établissements en termes d'accompagnement RH Métiers -Compétences, souhaitez-vous en bénéficier ?

14) Avez-vous des remarques complémentaires ?